

Philippe Van Parijs

## Préface

in François BLAIS,  
*Un Revenu garanti pour tous.*  
*Introduction aux principes de l'allocation universelle,*  
Montréal, Boréal, 2001, pp. 9-11.

Lorsqu'il y a quinze ans l'expression "allocation universelle" fit sa première apparition, il n'existait pas en français d'autre expression pour nommer l'idée qu'elle désigne: un revenu attribué inconditionnellement à tous les membres d'une société. Aujourd'hui, les expressions se sont multipliées — "revenu de citoyenneté", "revenu de base", "revenu d'existence", "dividende social", etc. —, et cette multiplication des expressions n'est qu'un pâle reflet du foisonnement des variantes et surtout de l'amplification du débat dont l'allocation universelle a fait l'objet, dans l'aire francophone comme dans d'autres, au cours de cette période.

A l'heure du bilan d'un siècle et de l'inventaire des projets pour le siècle suivant, l'heure est bien choisie pour faire le point sur ce débat. Pour une part, celui-ci s'est nourri de recherches de nature technique, par exemple sur les effets redistributifs de différentes manières de financer une allocation universelle à un niveau donné, ou sur l'impact qu'auraient diverses variantes sur l'épargne, sur l'offre de travail salarié, sur le travail indépendant, sur le travail au noir ou sur la participation des femmes au marché du travail.

Il importe de tirer les leçons de ces recherches, qui restent du reste encore fort en deça de ce que l'on aimerait savoir. Mais les zones les plus chaudes du débat ne sont pas celles que ces recherches ont permis de nourrir. L'opposition de principe, souvent passionnée, parfois virulente, que l'idée d'allocation universelle a suscitée à gauche non moins qu'à droite, est en effet rarement le produit de telle ou telle hypothèse empirique spécifique sur son impact distributif ou comportemental — qu'un changement de variante est du reste souvent à même d'infirmier.

Cette opposition est bien plus souvent ancrée dans un blocage intellectuel qui provient de la nature multiples fois paradoxale de l'allocation universelle. Certes, celle-ci est payée aux riches, mais il est dans l'intérêt des plus pauvres qu'elle le soit. Certes, elle procède d'un droit inconditionnel au revenu. Son introduction au Canada ou en Europe occidentale ne s'en apparenterait pas moins à la consécration d'un droit au travail — celui-ci n'étant plus pénalisé —

bien plutôt que d'un droit au revenu — qui existe déjà. Certes, l'allocation universelle exigerait nécessairement le déboursement d'une quantité de dollars ou d'euros bien plus considérable qu'un revenu garanti payé aux seuls pauvres, et pourtant, aux seuls sens qui importent d'un point de vue économique et devraient importer d'un point de vue politique, elle est susceptible d'être moins coûteuse qu'un tel système conditionnel. On ne peut venir à bout de l'opposition de principe à l'allocation universelle sans tirer au clair, entre autres, ces paradoxes.

Mais plus souvent encore qu'absurde, les opposants de principe de l'allocation universelle la trouvent scandaleuse. Accorder un revenu à chacun, sans aucune condition de contre-prestation, n'est-ce pas récompenser, et par là encourager, les tire-au-flanc? N'est-ce pas généraliser systématiquement, au delà des seuls capitalistes, la possibilité d'exploiter sans vergogne l'énergie productive des travailleurs? Même si l'on pouvait démontrer au delà de tout doute raisonnable que l'introduction d'une allocation universelle modeste permettrait à l'économie de fonctionner mieux et profiterait à toutes les couches de la société, l'opposition morale qu'elle suscite, à gauche comme à droite, pour les raisons évoquées, suffirait largement à en hypothéquer la viabilité politique.

A la fois excellent pédagogue et philosophe compétent, François Blais est idéalement placé, sinon pour dissoudre toute opposition de principe à l'allocation universelle, du moins pour éliminer tout ce qui, dans cette opposition, repose sur les confusions intellectuelles qui en empêchent la compréhension ou sur une prise en compte inadéquate de l'argumentation éthique qui en justifie l'introduction dans le contexte technologique, économique et culturel qui est aujourd'hui le nôtre. Basé sur une information solide et sur une réflexion rigoureuse, son livre offre une introduction accessible, équilibrée, mais engagée, à une idée qui, après quelques apparitions fugaces puis de plus en plus insistantes, ne nous quittera plus.

Du XXI<sup>e</sup> siècle il est permis d'attendre qu'il fasse pour l'allocation universelle ce que le XX<sup>e</sup> a fait pour le suffrage universel. S'il tient ses promesses, il le devra pour partie aux talents et aux efforts de François Blais.

Philippe Van Parijs  
Professeur à l'Université catholique de Louvain  
[Membre fondateur du Basic Income European Network]